

Montils

code INSEE : 17242

866 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W239) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier grand format grands carreaux, rouge, 192 p.

Couverture : feuille A4 collée comportant : logo de la République avec Marianne en haut, titre « Cahier de doléances », nom de la commune manuscrit, et en bas le même logo dont la Marianne est brouillée.

Page de garde : « ouvert le 21 décembre 2018 » (cette page manque dans le cahier numérique).

Tampon sur pages écrites.

3 contributions.

Protection animale.

Quand arrêtera-t-on l'infamie des Corrida ? 80% des Français le veulent.
Quand des règles pour la possession d'animaux seront-elles appliquées ?
La détention d'animaux domestiques n'est pas suffisamment encadrée et les maltraitances trop banalisées.
Il devrait être interdit de vendre des animaux sans un contrôle et des règles strictes.
Les animaleries sont souvent impliquées dans le trafic d'animaux.

le 31/01/2019

Il est anormal que l'on puisse trouver un travail quelque soit l'âge.
Il est tristement vrai cependant que des organismes soit disant aident ne remplissent pas leurs missions....
Des Entreprises recrutent avec du personnel avec ou sans compétences. Cependant chaque personne a droit au travail avec rémunération.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 28 lignes, 166 mots (femme)

15 janvier 2019

EMPLOI – FORMATION – PÔLE EMPLOI

- Pourquoi faut-il tant de temps pour obtenir un rendez-vous à "Pôle emploi" ? (trois mois dans mon cas).

- Pourquoi une formation de 2000 € n'est pas éligible au CPF ? (formation certificat capacité taxi). Alors que une promesse d'embauche a été faite.

- Pourquoi mon employeur doit-il, en plus de la promesse d'embauche, signer un contrat de six mois afin de valider une formation ? (toujours taxi, un seul examen par an).

Résultat : au bout d'un an, et suite aux formations annulées faute de candidats car rejetés par Pôle emploi car non éligibles au financement de leur formation, des demandeurs d'emploi avec promesse d'embauche n'ont toujours pas de travail.

Je ne remercie pas Pôle emploi !

Pourquoi en Charente-Maritime (17) c'est la chambre des métiers qui organise l'examen de taxi mais ne dispense pas la formation ?

Pourquoi en Charente (16) c'est la chambre de métiers qui organise l'examen de taxi et qui dispense la formation ?

[Prénom Nom]

[Signature]

2. Manuscrit, 12 lignes, 61 mots (femme, même personne que n°1)

Protection animale.

Quand arrêtera-t-on l'infamie des corridas ? 80 % des Français le veulent. Quand des règles pour la possession d'animaux seront-elles appliquées ? La détention d'animaux domestiques n'est pas suffisamment encadrée, et les maltraitances trop banalisées.

Il devait être interdit de vendre des animaux sans un contrôle et des règles strictes.

Les animaleries sont souvent impliquées dans le trafic d'animaux.

[Initiales]

[Signature]

3. Manuscrit, 10 lignes, 50 mots

Le 31/01/2029

Il est anormal que l'on puisse trouver un travail quel que soit l'âge. Il est tristement, voire désolant, que des organismes soi-disant aidants ne remplissent pas leurs missions... ???

Les entreprises souhaitent avoir du personnel avec ou non compétences. Cependant chaque personne a droit au travail avec rémunération.

[Signature]

[FIN]